



Les 3 § du Syndic... et Député

Les électrices et électeurs de Crassier se souviennent du nombre anormalement élevé de bulletins nuls lors des deux dernières élections communales, à cause d'une disposition de la Loi sur l'exercice des droits politiques. Votre serviteur avait donc déposé en 2016 un postulat destiné à étudier cette anomalie et à proposer une correction; il vient de recevoir une réponse du Conseil d'Etat, par l'entremise de la commission parlementaire qui s'occupe à réformer ladite loi, loi qui date du dernier millénaire! Sous forme de feuilleton, il vous livre aujourd'hui le texte déposé et la réponse du Conseil d'Etat sera publiée sur le prochain «Lien». Vous devrez donc languir un trimestre, qui symbolise bien, en beaucoup plus rapide, le délai entre le dépôt d'une intervention parlementaire et sa réponse!

3.12 Postulat Serge Melly et consorts: 4 + 1 = 0 (16_POS_178)

Texte déposé

Non! Ce n'est même pas de l'arithmétique à Bonzon! Mais de l'arithmétique électorale... En effet, alors que tout doit être fait pour stimuler la participation aux scrutins, alors que tout doit être fait pour que l'électeur ne se soit pas dérangé pour rien, on en arrive à annuler des suffrages pour des motifs difficilement défendables, tels que la présence de plusieurs bulletins dans la même enveloppe! On sait que si ces derniers sont parfaitement identiques, on en prend un seul en considération et le vote est valable. En revanche, lorsqu'ils diffèrent, le vote est nul. Or, lorsque le nombre de suffrages exprimés correspond exactement au nombre de sièges à repourvoir, le vote devrait être reconnu valable, même si les suffrages sont répartis sur plusieurs bulletins.

Actuellement, dans le cadre d'un vote pour une municipalité qui compte cinq sièges, par exemple, si l'on trouve dans la même enveloppe une liste avec quatre noms et une liste avec un nom, le vote est nul, alors que le nombre de suffrages correspond exactement au nombre de sièges à repourvoir et que l'intention de l'électeur est totalement claire! Par le présent postulat, je demande donc que soit étudiée une modification de l'article 41 lettre h de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), afin qu'un vote qui semble évident pour un électeur non aguerri puisse être validé. Afin que $4 + 1 = 5$ en toutes circonstances.

Le déroulement des dernières élections a provoqué quelques propositions d'amélioration du processus électoral; le présent postulat pourrait faire partie du lot!

SM

Les Crassiéran-e-s intrépides avec le PET!

Depuis plusieurs années, l'objectif donné est clair: recycler plus, jeter moins. Chose parfois plus facile à dire qu'à faire... et il n'en demeure pas moins que le meilleur déchet, c'est encore celui qu'on ne produit pas! Quoi qu'il en soit, les habitant-e-s de Crassier sont consciencieux-euse-s dans leur tri, particulièrement pour le PET. En effet, en 2020, «PET-Recycling Schweiz» a collecté plus de 2,6 tonnes de ce plastique à la déchetterie communale. Cela représente près de 96'231 bouteilles pour notre seule commune!

Les avantages sont nombreux: promotion de la protection du climat, économies d'énergies, réduction des déchets, etc. Pour donner un ordre de grandeur, le recyclage de ces bouteilles a permis d'éviter le rejet d'environ 8 tonnes de gaz à effet de serre et de ne pas utiliser 2'500 litres de pétrole. Ainsi, pour cet engagement environnemental, la commune de Crassier a eu le plaisir de recevoir un certificat environnemental.

PET-RECYCLING SCHWEIZ 

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

COMMUNE DE CRASSIER
1263 CRASSIER

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

2651 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2020. Ces quelques 96231 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:

-  ENVIRON 7953 KILOGRAMMES DE GAZ À EFFET DE SERRE
-  ENVIRON 2518 LITRES DE PÉTROLE

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!

 
Jean-Claude Würmli
Directeur

PET-Recycling Schweiz, Naglerwiesenstrasse 4, 8049 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch 11213 

🐝 Connaissez-vous les abeilles sauvages ?

Cloé Bernet et Marine de Morsier souhaitent partager cet article s'agissant des abeilles et de la menace qui planent sur ces insectes, dans le cadre de leur formation. Elles organisent également une animation le 21 août prochain à la salle communale de Crassier pour les enfants.

La plupart des abeilles sauvages vivent en solitaire, ne produisent pas de miel et, contrairement aux abeilles domestiques, ne piquent quasiment pas. Il y a plus de 20'000 espèces d'abeilles sauvages sur notre planète, dont environ 640 en Suisse.

L'abeille sauvage joue un rôle déterminant dans la pollinisation. Elles pollinisent environ 80% des plantes sauvages et 70% des plantes cultivées. Elles sont jusqu'à 300 fois plus efficaces que les abeilles communes. Elles sont donc très importantes pour notre agriculture. Malheureusement depuis quelques années, elles sont en véritable danger. Près de la moitié d'entre elles sont menacées.

Mais d'où vient le danger ?

Un des facteurs principaux est l'agriculture intensive qui entraîne un usage excessif de produits chimiques, tels que des pesticides ou insecticides, produits qui empoisonnent leur nourriture.

Un autre facteur très important est la dégradation des régions forestières (l'extension de zone habitable, bétonnage à outrance, etc.), ce qui a pour conséquence que l'abeille a du mal à trouver des endroits pour construire son nid.

Que peut-on faire pour les aider ?

De petites actions réalisables dans vos jardins peuvent changer la vie des abeilles sauvages. Comme, par exemple, augmenter leurs sources de pollen et de nectar en plantant des fleurs mellifères, telles que la lavande, les coquelicots ou les tournesols et de bannir l'emploi des produits chimiques.

Nous pouvons aussi faire attention à l'utilisation de la tondeuse, couper le plus long possible et éviter la coupe au printemps en pleine floraison. Un moyen de plus serait de leur proposer des habitats qui leur conviennent.



Dans le but de les aider, nous Marine et Cloé, dans le cadre de notre travail de maturité, proposons aux enfants dès 6 ans cet été à Crassier un atelier afin de construire des habitats pour abeilles sauvages qu'ils pourront ramener et suspendre dans leur jardin ou sur leur balcon. Cet atelier aura lieu le 21 août de 9 heures à midi. Si vous voulez inscrire votre enfant, veuillez nous écrire à l'adresse e-mail suivante: atelierabeilles@icloud.com (nombre de places disponibles limitées). L'évènement aura lieu à la salle communale de Crassier.

Cloé Bernet et Marine de Morsier

ANNONCE

Camps de football

Organisé par InterSoccer, des camps de football auront lieu tout l'été dans notre région, notamment à Nyon, au stade de Colovray, de début juillet à fin août. Les camps auront également lieu à Etoy-Morges, Lausanne, Versoix et Genève.

L'institution est une école de football qui propose des cours et camps pour les filles et les garçons de 3 à 13 ans. Il s'agit là d'une belle opportunité pour les enfants de faire de l'exercice et de se dépenser tout en apprenant l'anglais dans un environnement international.

En utilisant le code COMMUNE10, les inscrit-e-s bénéficieront d'une réduction de 10%.

Camps de football d'été

NYON-ETOY-VERSOIX

**CODE:
COMMUNE10**
10% de réduction

Mini Camps (3-5 ans)
Camps Juniors (5-9 ans)
Camps de l'Académie (10-13 ans)
Camps de Filles (5-13 ans)



Lieux

NYON (COLOVRAY)
ETOY-MORGES
CS VERSOIX

- Réservez 1-5 jours
- Grands entraîneurs bilingues
- Déjeuners chauds
- Prise en charge anticipée / dépôt tardif
- Maillot de football / médailles
- Réduction famille
- Filles et garçons - Toutes les capacités



POUR PLUS D'INFOS ET RÉSERVATION 
WWW.INTERSOCCER.CH/FR/

Lancement de la nouvelle législature

Qui dit élections générales, dit nouvelle législature! Le 1^{er} juillet, vos nouvelles Autorités ont pris leurs fonctions. Votre Municipalité 2021 – 2026 sera composée de la manière suivante:



Serge Melly, Syndic

Dicastère: administration générale, aménagement du territoire, finances, cimetières, paroisses et Comité de direction de l'AIAB (Association Intercommunale Asse et Boiron).



Alexandre Legrain, Municipal

Dicastère: culture, sports, développement durable, Comité de direction des SITSE (Services Industriels de Terre Sainte et Environs), gestion des déchets (Conseil d'administration de la SADEC - Société Anonyme de Traitement de Déchets de La Côte), communication, journal du Lien et Région de Nyon.



Alison Rochat, Municipale

Dicastère: police des constructions – STI (Service Technique Intercommunal), sécurité des chantiers, citernes, bâtiments communaux (gestion des appartements et des salles) et responsable concierge.



Didier Kvicinsky, Municipal

Dicastère: ressources humaines, instruction publique (primaire, secondaire et buts optionnels), assurances, prévoyance sociale, réseau Asse et Boiron, AMF (Accueil en Milieu Familial - préscolaire et parascolaire), clinique dentaire et Comité de direction de l'AEE (Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron).



Christophe Kappeler, Municipal

Dicastère: police, sécurité routière, routes, voirie, éclairage public, domaines, surveillance des chantiers des constructions communales, parcs publics, responsable employé communal, relation ASP (Agents de Sécurité Publique), SDIS (Sécurité Défense Incendie et Secours) et ORPC (Organisation Régionale de Protection Civile).

La Municipalité tient à saluer le départ de deux personnes qui ont œuvré pendant bien des années pour notre si chère commune. D'une part Monsieur Luc Badan, Municipal pendant près de 20 ans, et d'autre part Monsieur Pascal Contegat, Président du Conseil communal pendant 11 ans. Leur engagement passionné, indéfectible et sincère pour notre village aura permis l'avancée de projets de grande importance pour Crassier et ses habitant-e-s. Dans ce journal, la Municipalité tient à les remercier vivement et à leur souhaiter tout le meilleur pour la suite!

Des départs... et des arrivées!

Ce journal communal est aussi l'occasion de permettre à deux personnes nouvellement membres des Autorités de se présenter: Monsieur Christophe Kappeler, Municipal depuis le 1^{er} juillet et qui était, auparavant, Conseiller communal. Pour ce numéro, la parole est d'abord donnée à Madame Maeva Bânteli, nouvelle présidente du Conseil communal.



Maeva Bânteli, Présidente du Conseil communal

Bonjour aux habitants de Crassier,

En premier lieu, je tenais à vous remercier de m'avoir donné l'opportunité de me lancer dans cette nouvelle aventure qui est d'être la présidente du Conseil communal.

En quelques mots qui suis-je ?

Je suis une jeune femme de 23 ans, qui a la chance d'habiter à Crassier depuis plus de 21 ans. J'ai toujours aimé notre région ainsi que notre village et désire à présent m'investir davantage pour ce dernier.

De caractère dynamique et enjoué, je suis une réelle amoureuse de la nature et du sport. Vous m'avez sûrement déjà aperçue au bord de la forêt ou lors de mes nombreuses balades à rollers dans notre commune.

Je me réjouis déjà de cette année de présidence.

Au plaisir de vous rencontrer dans le village!

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Maeva Bânteli

L'Ancienne gare fait son sport!

A lors que les travaux de l'Ancienne gare touchent presque à leur fin, le locataire du magasin de vélo, Monsieur Girard, a souhaité organiser une manifestation pour l'ouverture de son commerce. Entre visite du musée du vélo, découverte de la nouvelle boulangerie et show de VTT sur un parcours d'obstacles ô combien complexe, cet évènement a permis à la population de participer à un joli moment sous le soleil du mois de mai après une année et demi de restrictions! Pour couronner le tout, un grand nombre d'anciens champions cyclistes étaient présents dont Alex Zülle, Pascal Richard et Laurent Dufaux!

L'inauguration officielle a malheureusement dû être repoussée au vu des trop grandes contraintes causées par le COVID-19. Malgré tout, elle aura bien lieu d'ici à la fin de l'année selon l'évolution de la situation sanitaire. En attendant, ce journal communal vous propose de (re)vivre en photos les moments forts de cette manifestation!

A noter: l'ensemble des mesures sanitaires fédérales et cantonales ont été pleinement appliquées durant cette manifestation. Deux agents de sécurité publique ont été mobilisés pour l'occasion afin de s'assurer du respect des gestes barrières. Toutes les autorisations nécessaires avaient été obtenues dans les délais imparties par la loi.



AGENDA

Fête nationale

Cette année, la fête nationale aura lieu

le 31 juillet 2021 à Crassier, sur la place du Lien.

La population est donc cordialement invitée à cet évènement qui avait dû être annulé l'année dernière pour les raisons que l'on connaît.

Pour l'occasion, Crassier aura l'honneur de recevoir comme oratrice Madame Circé Fuchs, Députée des Libres au Grand Conseil vaudois. Cette habitante de la commune de Bex est également Présidente du « groupe F. » (groupe femmes) au Parlement cantonal.

AVIS

Administration communale

L'administration communale sera fermée **du 09 août au 22 août** inclus pour cause de vacances du personnel.

L'ensemble des employé-e-s et des membres de la Municipalité vous souhaite ainsi un très bel été (enseillé!).

Le Lien est avant tout VOTRE publication!

N'hésitez pas à transmettre vos idées d'articles* et vos photos en lien avec la commune à commune@crassier.ch
Administration communale, rue de la Tour 3, 1263 Crassier. Tél. 022 367 18 75

* Les articles publiés sont sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas la commune

www.crassier.ch

Pilier public, cartes CFF, tous-ménages, location de salles, agenda...

Toutes les informations communales sont disponibles sur notre site internet!

